

Perspectives aux enjeux de la protection de l'environnement mondial

Brice Lalonde, Ambassadeur chargé des négociations internationales sur le changement climatique pour la France

Madame le Ministre,
Madame le Directeur et tous les Directeurs et Présidents,

Je vous remercie beaucoup d'avoir organisé cette conférence. Mon rôle se borne surtout à vous prier de bien vouloir excuser le ministre d'État et de dire en son nom qu'il aime le FFEM, et d'excuser aussi Madame Chantal Jouanno qui est à l'étranger pour un voyage aux États-Unis.

Si j'avais juste quelques mots à dire (que je dirais alors en mon nom personnel, parce que je ne peux pas remplacer le ministre d'État et je ne peux pas trouver ses mots à lui), je dirais que le FFEM a été créé au moment où s'impose partout dans le monde la nécessité d'inventer des politiques planétaires.

Pour ceux qui ont connu le développement de l'environnement, vous vous souvenez de cette marche de vingt années, qui a vu d'abord la Conférence de Stockholm en 1972. Et pour les vingt années qui ont suivi cette conférence, tous les pays du monde ont mis sur pied des administrations nationales de l'environnement et ont créé des lois nationales pour l'environnement. Et, progressivement, nous nous sommes rendu compte que les problèmes nationaux de l'environnement étaient bien souvent des problèmes globaux. Nous avons pensé qu'il était indispensable de créer, ou de monter d'un cran pour créer des politiques planétaires. Cela a été l'objet de la Conférence de Rio.

Pendant la Conférence de Rio, la situation géopolitique était tout à fait particulière, le Mur de Berlin s'était écroulé, il n'y avait plus d'adversaire, plus de guerre ; on avait même écrit la « fin de l'Histoire » à l'époque.

Tout à coup, ces extraordinaires conventions internationales, que jamais aucun diplomate n'aurait pensé possible il y a un siècle, protégeant le climat, la biodiversité, traitant de la lutte contre la désertification, etc ont été décidées. C'est cela Rio, cette espèce d'extraordinaire élan avec ce qu'on appelait « l'Agenda 21 », sur ce que nous devons faire au 21e siècle et sur la perspective des prochaines conférences.

Le FFEM a été créé à ce moment-là. En effet, le gouvernement français de l'époque (d'ailleurs c'est la France et l'Allemagne qui ont créé le FEM, le *GEF* en anglais à ce moment-là, par le regretté Pierre Bérégovoy et le gouvernement de l'époque auquel

j'avais l'honneur de participer) avait cette vision qu'il fallait absolument créer ces politiques planétaires. Le FEM a donc été créé aussi comme l'outil français avec les autres instruments normaux de la coopération de ces politiques planétaires.

Nous sommes en 2010, il reste encore quelques années avant de célébrer les vingt ans de Rio et de tirer un bilan de ce que nous avons fait.

Je peux dire que sur ces vingt années, le FFEM figurera en bonne place avec tout ce qu'il a inauguré et tout ce qu'il a permis, tout ce qu'il a ouvert comme chemins.

Nous venons de sortir de Copenhague, avec un petit trou d'air, une offensive curieuse d'un certain nombre de personnes qui pensent que la Terre est toujours plate, mais c'est la liberté d'expression après tout..Nous avons déjà beaucoup de pain sur la planche. En réalité, à la Conférence de Copenhague, des décisions extrêmement importantes ont été prises, en particulier deux décisions. L'une s'adresse aux grands émetteurs : comment peut-on mesurer et vérifier ce que font les autres ? Comment peut-on se mettre d'accord sur un système de transparence et d'information à l'échelle mondiale ? C'est une question absolument déterminante et il est certain que si nous ne le faisons pas, nous aurons des difficultés. D'ailleurs, nous savons aujourd'hui que même les mesures des gaz à effet de serre sont sujettes à caution, avec des marges d'incertitude et nous avons intérêt à y travailler. Ceci ouvre un champ de travail technique difficile, mais politique aussi. Par exemple, un pays comme la Chine, considérait que le V de « vérification » pouvait être une brèche aux principes de la souveraineté et que le V de « vérification » pouvait peut-être amener un S comme « sanction » - c'est dire donc la difficulté de la négociation.

Puis, quelque chose de non moins important, les pays développés se sont accordés pour dire que pour lutter contre le changement climatique, il fallait organiser une redistribution pécuniaire, il fallait des transferts financiers de l'ordre de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020. C'est pourquoi un groupe de travail à haut niveau s'est réuni à Londres récemment sous la présidence conjointe de Gordon Brown et de Meles Zenawi, premier ministre d'Éthiopie. Ceci pour vous dire simplement que dans ces négociations très difficiles, en tant que spécialiste du climat, je suis heureux de venir ici pour prendre une respiration sur d'autres thématiques environnementales. Ce qui s'est passé à Copenhague montre qu'il faut ouvrir la négociation et qu'on n'y arrivera pas tout seul. Les spécialistes des Nations unies ou les défenseurs du climat ne sont pas suffisants et il a fallu ouvrir la Conférence par les chefs d'État eux-mêmes qui doivent inventer des mécanismes de redistribution à l'échelle mondiale (va-t-on taxer les bateaux ? Va-t-on taxer les transactions financières ? Questions très lourdes qui engagent les chefs d'État).

Puis, une chose nouvelle est arrivée à Copenhague. La négociation explose en quelque sorte : faut-il attendre d'être d'accord sur tout avant d'être d'accord sur rien ? On a parlé alors de la phase « démarrage rapide », le « *Fast start* » en anglais. Le « *Fast start* », c'est

précisément le domaine d'action du FFEM. J'ai été heureux d'entendre tout à l'heure Marc-Antoine Martin sortir de sa besace autant de pistes pour le futur. C'était formidable !

Immédiatement, après Copenhague, le Président Sarkozy a décidé qu'on pouvait commencer par la forêt (« si la forêt représente 20% du problème, allons-y, engageons 15 à 20% des financements pour défendre ou lutter contre la déforestation ou la dégradation des forêts »). Cela signifie que nous engageons une synergie entre le climat et la biodiversité bien entendu, et c'est ce qui compte. Nous sommes dans l'Année de la biodiversité, et nous espérons bien créer cette plateforme internationale de la biodiversité et des services écologiques (IPBES). C'est évidemment extrêmement important et nous préparons aussi Rio plus vingt.

Enfin, quelques progrès sur ce qu'on appelle la « croissance verte » et notamment la manière de comptabiliser le produit national en y intégrant le capital écologique, le capital social et peut-être même le capital individuel (santé, formation, etc.). Et nous savons que nous devons commencer à rémunérer le capital écologique. Nous savons que quand nous le détruisons, il faut tout reconstruire avec des moyens artificiels qui coûtent d'autant plus cher. C'est aussi une des grandes questions de la lutte contre le changement climatique et le rapport Stern dit que si nous ne faisons rien, nous aurons un coût à payer bien davantage que si nous commençons dès maintenant. Comment faire ? Comment en profiter pour intégrer la défense des sols qui est si importante ? La Convention sur la diversification est un peu le parent pauvre des trois grandes conventions de Rio. Nous n'avons pas réussi à intégrer cela. Et le FFEM travaille aussi sur le carbone dans les sols. Est-ce que l'intégration, la capture du carbone dans les sols peut contribuer à lutter contre le changement climatique ? Est-ce qu'il y a là un moyen ou un nouveau réservoir ? Ces questions sont pour nous extrêmement importantes – je ne parlerai pas de la mer ou des « pops » (produits organiques persistants). Ces questions montrent à quel point finalement elles ne sont solvables que si l'on engage non seulement les formes de partenariat dont vous avez parlé, mais également un partenariat absolument international.

Marc-Antoine a cité Sénèque et Chateaubriand, je citerai peut-être Napoléon. Le FFEM, c'est le « *voltigeur* » de notre organisation. Vous savez, à l'époque, Napoléon avait créé le corps des voltigeurs parce que les grenadiers avaient une certaine taille minimum, et beaucoup de gens échappaient à la conscription du fait de leur petite taille. Et Napoléon s'est dit qu'il fallait quand même arriver à les mettre dans l'armée, et donc il avait créé le corps des voltigeurs. C'était un corps plus léger avec des gens de petite taille. En réalité il est apparu que les voltigeurs étaient beaucoup plus combattifs, actifs et meilleurs au combat que les grenadiers. Vous voyez donc à quel point il est important d'être un voltigeur dans notre organisation de la lutte pour les aspects globaux de l'environnement.

Je ne peux qu'achever en vous disant à quel point personnellement, dans tous les rendez-vous internationaux, j'apprécie la présence amicale, constante et discrète de Marc-

Antoine. C'est extrêmement agréable de le voir, et cela me fait extrêmement plaisir de rendre hommage au FFEM. C'est d'ailleurs en tant qu'association que j'ai connu le FFEM. Quand on est une pauvre association et qu'on essaie d'agir dans un pays lointain, on a l'écoute bienveillante du FFEM. J'en témoigne donc doublement, et j'espère bien volontiers bien entendu que la totalité de l'administration française rendra le même hommage et saura reconstituer le FFEM au niveau convenable.

Au nom du ministre d'État, vive le FFEM ! Merci beaucoup.